

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2017

Absents : Rémi Le Dantec, Anne-Marie Georgelin

RAPPORT SUR L'EAU

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est demandé au Maire de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Le Syndicat des Eaux d'Avaugour

CONSIDERANT que la qualité et la quantité d'eau potable distribuée par le Syndicat d'Avaugour sont satisfaisantes,

ADOpte le rapport sur la qualité et le prix du service d'eau potable 2016.

Le Syndicat des Eaux d'Avaugour

DECIDE de baisser le prix de l'eau de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2018

RAPPORT ANNUEL SPANC ANNEE 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2016 du SPANC établi par le Leff Armor conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal,

VALIDE le rapport 2016 du SPANC joint.

MISE A DISPOSITION DU SERVICE ADS DE LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Le maire informe l'assemblée que depuis la fusion des intercommunalités issue de la loi NOTRe, intervenue au 1^{er} janvier 2017, le PETR du Pays de Guingamp recouvre désormais le périmètre des EPCI de LEFF ARMOR COMMUNAUTE (LAC), GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMERATION (GP3A) ainsi que celui de l'île de Bréhat.

Cette réorganisation du paysage intercommunal s'accompagne d'une structuration progressive des compétences et des services au sein des nouvelles entités. Ainsi, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a exprimé le souhait d'exercer sur son territoire, les missions et services historiquement créés par le PETR, à savoir :

- Service Application du droit des Sols
- Système d'informations géographiques
- Missions Contrat local de santé et Animation territoriale de santé
- Animations et expertises culturelles
- Missions €coGenr

LEFF ARMOR COMMUNAUTE a pris part aux réflexions menées au sein des groupes de travail qui se sont tenus le 14 et le 23 juin 2017 sur les transferts des services du PETR.

A l'issue de ces réunions et par délibération en date du 4 juillet 2017 ; les deux EPCI décident la création de deux services Administration du Droit des Sols (ADS) sur leurs périmètres respectifs à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Considérant qu'il sera transféré à Leff Armor Communauté l'ensemble des moyens techniques, logistiques et humains (trois équivalents temps plein) pour la mise en œuvre du service.

Considérant qu'il sera envisagé de conventionner avec Leff Armor Communauté à l'occasion de la mise en place du service droit des sols à compter du 1^{er} janvier 2018,

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la mise en place du service droit des sols à l'échelle de Leff Armor Communauté et après en avoir délibéré :

AUTORISE le maire à signer tout acte afférant à ce dossier.

CONTRAT DE MAINTENANCE CLOCHES DE L'EGLISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que plusieurs devis ont été sollicités pour la maintenance des cloches de l'église.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise Alain MACE pour un contrat d'une durée de 3 ans et pour un montant annuel de 110 Euros HT.

QUESTIONS DIVERSES

ECOLE

- Suite à l'acquisition de tablettes numériques plusieurs devis vont être sollicités pour l'acquisition d'un caisson afin de les ranger en sécurité et voir si possible de les recharger en même temps. Une formation des enseignantes à la charge de l'éducation nationale est prévue pour la mise en route du matériel.
- Visite de l'Inspecteur d'Académie programmée le mardi 28 novembre afin de rencontrer les élus et la directrice.
- Suite à la formation du personnel de l'école, une formation sur le thème « les conflits » est prévue également pour les enseignantes par l'éducation nationale.
- Une alarme anti-intrusion au sein de l'école est à mettre en place obligatoirement au 1^{er} janvier 2018 dans le cadre du PPMS. Plusieurs devis ont été demandés.
- Voir pour l'installation d'un nouveau téléphone sans fil dans la nouvelle classe « Algéco » en raison de réseau insuffisant pour le téléphone fixe actuellement en place.
- Une consultation va être lancée sur la qualité et l'analyse de l'air à la demande du Leff Armor
- Le livret scolaire « Bienvenue à l'école de Lanrodec » est en cours de finalisation.

ADAC

Une réunion aura lieu début Janvier avec une personne de l'ADAC, les élus et la commission de travaux pour travailler sur le projet de rénovation des salles de réunions et de mariages.

COMPTE-RENDU REUNION DES ASSOCIATIONS

Franck Genty informe l'assemblée des différents points échangés lors de la réunion des Associations qui s'est déroulée le 7 novembre dernier :

- KERPRIN :
recharge du frigo à vérifier et assurer sa pérennité
- SALLE DES SPORTS :
 - o l'Association Futsall souhaite que les toilettes intérieures soient supprimées pour un gain de place.
 - o Stéphane APPRIOU souhaite être averti au plus vite lorsque la salle des sports est sollicitée pour une manifestation afin de pouvoir reprogrammer ses interventions si nécessaire.
- SOCIETE DE CHASSE :
La société souhaiterait que soit mis à leur disposition un bac afin d'y déposer le gibier sachant qu'ils sont désormais regroupés avec les communes de Saint Péver et Saint Fiacre.
Le Président, Mr G Delafargue doit se renseigner auprès de la Fédération. Si leur demande est acceptée la commune participera à cette organisation.

- MPA (Mémoire Patriotique Armoricaïne) :
Une exposition sur la grande guerre est prévue en 2018 à Châtelaudren avec la participation de toutes les communes de Leff Armor.

COLIS DE NOEL

PERSONNES DE 80 ANS ET PLUS

Un colis d'une valeur de 20 euros sera distribué aux personnes de 80 ans et plus qui n'ont pas pu être présent au repas des Anciens.

L'année prochaine il serait judicieux d'adresser un courrier d'invitation avec coupon-réponse à toutes les personnes concernées.

PERSONNELS, BENEVOLES, ENSEIGNANTES

Le Conseil Municipal décide de prévoir un colis d'une valeur entre 25 et 30 euros

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

La date des vœux est fixée au 6 Janvier 2018.

ARBRES POUR LES NOUVEAUX NES DE L'ANNEE

Cette année il sera remis un cerisier à chaque enfant né en cours d'année 2017.